

Le travail en ambiance chaude

Le risque concerne tous les salariés susceptibles d'être exposé à une ou des sources de chaleur liées aux situations de travail.

On parle de travail à la chaleur lorsque les températures sont $> 30^{\circ}\text{C}$

EFFET SUR LA SANTE

- ❖ Syndrome d'épuisement (déshydratation)
- ❖ Coup de chaleur (Élévation de la température corporelle)
- ❖ Malaise (syncope)
- ❖ Pathologies directement liées à la chaleur : Dermite de chaleur, Œdème des extrémités, crampes de chaleur



Rôle du service de Prévention et Santé au Travail

- Aider au repérage des situations à risque
- Former et informer (actions de sensibilisation)
- Conseiller et accompagner les employeurs et les salariés (visites médicales périodiques ou à la demande, étude de poste, etc...)
- Orienter si nécessaire

Brochure téléchargeable sur www.cistt.fr

CISTT
Santé au Travail

Z.I Les Malalannes

CS 10147

35 Rue Paul Sabatier

26702 PIERRELATTE CEDEX

Tél : 04.75.04.30.55

Mail : prevention@cistt.org



Les risques liés au
**travail en
ambiance chaude**

CISTT
Santé au Travail

Les mesures de prévention collectives

En amont du chantier :

- Connaissances des chantiers (analyse de risque spécifique)
- Mise en place Plan de Prévention
- Mesures des ambiances thermiques (température, humidité, vitesse de l'air)
- Optimiser la planification des activités (décaler les jours/horaires)
- Mettre en place les mesures de préventions collectives (ventilation)
- Détermination des durées limites

Suivi du chantier :

- Actualiser l'analyse du risque
- Veillez au respect des vêtements préconisés
- Respecter la durée limite d'exposition
- Stopper le travail quand la durée limite d'exposition est atteinte

ACTIONS ORGANISATIONNELLES

Agir sur les situations de travail

Informer

Former

Les mesures de prévention individuelles

- Formation du personnel intervenant en ambiance chaud
- Acclimatation
- Mise à dispositions d'eau
- Mise à dispositions de locaux de repos climatisés
- Respect des DLE
- Mise à disposition d'EPI adaptés
- Respect des règles d'hygiène, bonne conditions physique (dormir suffisamment, boire beaucoup d'eau, manger sans excès...)

CONSEILS

Il est nécessaire d'évaluer :

- La température de l'air ambiant
- Le taux d'humidité
- Le rayonnement dû à la chaleur des structures environnantes (globe noir)
- La vitesse de l'air
- La dépense énergétique effectuée par l'intervenant
- L'isolement des vêtements portés par l'intervenant
- L'âge de l'intervenant
- La condition physique de l'intervenant

ACTIONS TECHNIQUES

Agir sur les paramètres régissant l'équilibre thermique du corps dans son environnement

TECHNIQUES GÉNÉRALES

- Température d'air
- Température radiante
- Vitesse de l'air
- Humidité de l'air

TECHNIQUES CIRCONSTANCIÉES

- Métabolisme
- Tenue vestimentaire



